

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 avril à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Flers-sur-Noye sous la présidence de **Monsieur Alain SURHOMME**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, PREVOST Anne-Marie, RAMON Marie-Gabrielle, BLIN Monique, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine, DEMORSY Roselyne
Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, BOUCHER Michel, DESFORGES Christophe (Suppléant de DELANAUD Stéphane), de CAFFARELLI Christian, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, MIANNE Michel, LESCUREUX André, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, NOCHEZ Didier, LAMOTTE Dominique, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, VAN OOTEGHEM J. Michel, JUBERT Patrick, VERONT Fabrice, DAMAY Jean-Michel, WABLE Vincent, DUTILLEUX Olivier, CHARLES Gilles, SZYROKI Jacky, LECONTE Yves-Robert, VIOLLETTE Paul, CARON Hubert, TEN Franck, BERTHE Pascal, CLEMENT Dominique

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, Mme DOUAY de M. LECOINTE Jean-Noël, M. LAMOTTE de M. COTTARD Yves, M. CHANTRELLE de M. CAPELLE, M. JUBERT de Mme BERTOUX Julia, M. MEGLINKY Philippe de Mme COLOMBEL Aurélie, M. NOCHEZ Didier de DEMOUY Bertrand, VAN OOTEGHEM J. Michel de LEVASSEUR Roger

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BERTOUX Julia, COLOMBEL Aurélie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, RIHET Anne
Messieurs LECOINTE Jean-Noël, DOVERGNE Alain, DESROUSSEAUX Éric, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, BOQUET Cédric, DARCIS Philippe, DEMOUY Bertrand, BENONY Miguel, LEVASSEUR Roger

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 44
· dont suppléé : 1

Membres représentés : 9

Votants : 52

Date de la convocation
6 avril 2023

Secrétaire de séance :
M. Pascal BERTHE

OBJET : COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Rapport de Monsieur Dominique LAMOTTE, Vice-Président « Finances »

Au regard du parallélisme des formes,

Vu l'article L. 2121-31 du CGCT qui dispose que « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire ».

Vu l'article L. 2121-14 et l'article L.2121-21 du même code qui prévoient que « le conseil municipal est présidé par le maire et, à défaut, par celui qui le remplace. Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire, peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » « il est voté au scrutin secret : 1° Soit lorsqu'un tiers des membres présents le réclame ; 2° Soit lorsqu'il y a lieu de procéder à **une nomination ou à une présentation**. Dans ces derniers cas, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé (...) »

Le Conseil communautaire est appelé à délibérer afin d'élire le Président de séance pour les votes des comptes administratifs 2022.

*Vu les conclusions et les propositions du Groupe de travail Finances, réuni les 7, 9, 14 et 16 mars 2023,
Vu l'avis de la Commission Finances du 20 mars 2023,
Vu la tenue du DOB 2023 en date du 16 mars 2023,
Vu l'avis du Bureau communautaire du 27 mars 2023,*

♦ BUDGET PRINCIPAL

⤴ Résultats / Section de Fonctionnement

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **619 559.85 €**.
Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2021, à savoir **1 408 061.31 €** desquels ont été déduits **859 185 € (1068)**, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **1 168 436.16 €**.

⤴ Résultats / Section d'Investissement

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **325 300.65 €**.
Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2021, à savoir **627 383.25 €** + les RAR 2022 en Dépenses d'investissement : **93 549.64 €** - les RAR 2022 en Recettes d'Investissement : **53 130.38 €**, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **342 501.86 €**.

⤴ Résultats du budget général

Le résultat de l'année 2022 présente un excédent de **944 860.50 €**

(= **619 559.85 + 325 300.65**)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent cumulé de **825 934.30 €**

(= **1 168 436.16 – 342 501.86**)

♦ BUDGET ANNEXE COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL

⤴ Résultats / Section de Fonctionnement

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **200 259.69 €**.
Compte tenu du déficit de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2021, à savoir **73 443.18 €**, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement, s'établit à hauteur de **126 816.51 €**.

⤴ Résultats / Section d'Investissement

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **57 261.67 €**.
Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2020, à savoir **29 958.50 €**, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **87 220.17 €**.

⤴ Résultats du budget annexe Complexe sportif et culturel

Le résultat de l'année 2022 présente un excédent de **142 998.02 €**.

(= **200 259.69 – 57 261.67**)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **39 596.34 €**.

(= **126 816.51 - 87 220.17**)

♦ BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE

⤴ Résultats / Section de Fonctionnement

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **224 156.64 €**.
Compte tenu du déficit de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2021, à savoir **18 421.18 €**, l'excédent cumulé s'établit à hauteur de **205 735.46 €**.

⤴ Résultats / Section d'Investissement

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **103 969.32 €**.
Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2021, à savoir **13 750.39 €** et des RAR 2022 en dépenses d'Investissement, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **141 689.71 €**

⤴ Résultats du budget annexe Petite Enfance

Le résultat de l'année 2022 présente un excédent de **120 187.32 €**

(= **224 156.64 - 103 969.32**)

Le résultat cumulé de clôture présente un déficit de **64 045.75 €**

(= **205 735.46 – 141 689.71**)

♦ BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS

✧ Résultats / Section de Fonctionnement

L'excédent de l'année 2022 de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **15 464.90 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2021, à savoir **135 992.41€**, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **151 457.31 €**.

✧ Résultats / Section d'Investissement

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **29 349.08 €**. Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2021, à savoir **252 600.38 €**, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **286 453.66€**.

✧ Résultats du budget annexe Déchets ménagers

Le résultat de l'année 2022 présente un excédent de **44 813.98 €**

= (15 464.90 + 29 349.08)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **437 910.97 €**

= (151 457.31 + 286 453.66)

♦ ZONE DU SANTERRE

✧ Résultats / Section de Fonctionnement

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **10 620.59 €**.

Compte tenu du déficit de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2021, à savoir **7 543.09 €**, l'excédent cumulé s'établit à hauteur de **3 077.50 €**.

✧ Résultats / Section d'Investissement

L'excédent de la section d'Investissement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **251 275.69 €**.

Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2021, à savoir **10 441.39 €**, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **240 834.30 €**.

✧ Résultats du budget annexe de la zone du Santerre

Le résultat de l'année 2022 présente un excédent de **261 896.28€**.

(=10 620.59 + 251 275.69)

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **243 911.80 €**.

(= 3 077.50 + 240 834.30)

♦ ZONE DE MOREUIL

✧ Résultats / Section de Fonctionnement

Le résultat de l'année 2022 est nul. Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2021, à savoir **13 553.66 €**, l'excédent cumulé s'établit à hauteur de **13 553.66 €**.

✧ Résultats / Section d'Investissement

Le résultat de l'année 2022 est nul. Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2021, à savoir **2 024.65 €**, l'excédent cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **2 024.65 €**

✧ Résultats du budget de la zone de Moreuil

Le résultat de l'année 2022 est nul.

Le résultat cumulé de clôture présente un excédent de **15 578.31 €**

(=13 553.66 + 2 024.65)

♦ BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE VAL DE NOYE

✧ Résultats / Section de Fonctionnement

L'excédent de l'année 2022 de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **205 365.40 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2021, à savoir : **58 248.05 €**,
totallement affecté à la section d'Investissement, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à
hauteur de **205 365.40 €**.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le
ID : 080-200070969-20230413-2023_1304_02-DE

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **26 215.54 €**. Compte tenu du déficit de la section d'Investissement au Compte Administratif 2021, à savoir **277 444.66 €** et les **RAR 2022** en dépenses d'investissement : **6 238.71 €** le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **257 467.83 €**.

↳ *Résultats du budget annexe ZAE du Val de Noye*

Le résultat de l'année 2022 présente un excédent de **225 342.23 €**
(=205 365.40 + 26 215.54)

Le résultat cumulé de clôture présente un déficit de **52 102.43 €**
(=205 365.40 -257 467.83)

↳ **BUDGET ANNEXE RASPE**

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **306 818.70 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2021, à savoir : **291 601.46 €** et des excédents liés aux transferts des syndicats dissous : **531 309.33 €**, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **1 129 729.49 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **498 267.94 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2021, à savoir : **32 564.36 €**, des résultats transférés des syndicats dissous : **476 764.47 €**, des **RAR 2022** en dépenses d'Investissement : **273 888.04 €** et des **RAR 2022** en recettes d'Investissement : **75 174.80 €**, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **187 652.35 €**.

↳ *Résultats du budget annexe RASPE*

Le résultat de l'année 2022 présente un déficit de **191 449.24 (306 818.70 – 498 267.94)**

Le résultat cumulé de clôture présente donc un excédent cumulé de **942 077.14 (1 129 729.49 – 187 652.35)**

↳ **BUDGET ANNEXE RASPA**

↳ *Résultats / Section de Fonctionnement*

L'excédent de la section de Fonctionnement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **99 446.49 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section de Fonctionnement au Compte Administratif 2021 : **548 620 €** et de l'intégration des résultats des syndicats dissous + **30 697.44 €**, l'excédent cumulé de la section de Fonctionnement s'établit à hauteur de **678 763.93 €**.

↳ *Résultats / Section d'Investissement*

Le déficit de la section d'Investissement pour l'année 2022 s'établit à hauteur de **440 889.73 €**.

Compte tenu de l'excédent de la section d'Investissement au Compte Administratif 2021 : **684 952.15 €**, de l'intégration des résultats des syndicats dissous : + **3 173.28 €**, des **RAR 2022** en dépenses d'Investissement : **1 535 702.77 €**, des **RAR 2022** en recettes d'Investissement : **788 650 €**, le déficit cumulé de la section d'Investissement s'établit à hauteur de **499 817.07 €**.

↳ *Résultats du budget annexe RASPA*

Le résultat de l'année 2022 présente un déficit de **341 443.24 € (99 446.49 – 440 889.73)**

Le résultat cumulé de clôture présente donc un excédent cumulé de **178 946.86 € (678 763.93 - 499 817.07)**

Par l'agrégation de l'ensemble des budgets, la CCALN présente un résultat annuel de **1 231 444.56 €**, un résultat de clôture 2022 de **2 940 661.68 €**, ramené à **2 695 899.04 €** avec les **RAR 2022**.

En complément des maquettes de CA 2022 est joint un tableau synthétique et récapitulatif des CA 2022.

Sur la base des montants détaillés ci-dessus,

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 51 Contre : 1 (M. Blin), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2022 de la CCALN : **Budget principal**

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 50 Contre : Mme Ménard, M. Blin), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2022 de la CCALN : **Budget annexe Complexe sportif et culturel,**

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 51 Contre : 1 (M. Blin), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2022 de la CCALN : **Budget annexe Petite Enfance,**

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 51 Contre : 1 (M. Blin), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2022 de la CCALN : **Budget annexe Déchets ménagers,**

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 51 Contre : 1 (M. Blin), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2022 de la CCALN : **Budget annexe Zone du Santerre,**

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 50 Contre : 2 (Mrs Blin et Caron)), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2022 de la CCALN : **Budget annexe Zone de Moreuil,**

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 51 Contre 1 (M. Blin), le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2022 de la CCALN : **Budget annexe Zone du Val de Noye**

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 51 Contre : 1 (M. Blin), Abstention : 1(M. Beaumont)) , le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2022 de la CCALN : **Budget annexe RASPE**

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 50, Contre : 1 (M. Blin), Abstentions : 2 (Mme Ménard, M. Beaumont)) , le Conseil Communautaire :

- Adopte le Compte Administratif 2022 de la CCALN : **Budget annexe RASPA**

- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 13 avril 2023
à Flers-sur-Noye

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 18/04/2023
Affiché le 18/04/2023

Le Président,

Alain SURHOMME

COMPTES ADMINISTRATIFS

SEANCE DU JEUDI 13 AVRIL 2023 à 18 H 30
à la SALLE DES FETES DE FLERS SUR NOYE

AILLY-sur-NOYE (7 délégués)

DURAND Pierre

PATRICE-BOURDELLE Christine

BLIN Nicolas

DOUAY Sonia

LECOINTE Jean-Noël

Excusé pouvoir Mme Douay

ROSE Maryse-Corrinne

MARCEL Marie-Hélène

ARVILLERS (2 délégués)

COTTARD Yves

Excusé pourvoir M. Lamotte

DESROUSSEAUX Eric

Excusé pourvoir M. Dovernegne

AUBERCOURT (1 délégué)

CHARLES Gilles

AUBVILLERS (1 délégué)

MENARD Sergine

BEAUCOURT-EN-SANTERRE (1 délégué)

CAPELLE Hubert

Excusé pourvoir M. Chantrelle

BERTEAUCOURT-LES-THENNES (1 délégué)

BOUCHER Michel

BRACHES (1 délégué)

DELANAUD Stéphane

représenté par M. Desforges Christophe

CAYEUX-EN-SANTERRE (1 délégué)

ATTAGNANT Hélène

CHAUSSOY-EPAGNY (1 délégué)

de CAFFARELLI Christian

CHIRMONT (1 délégué)

VAN OOTEGHEM J. Michel

COTTENCHY (1 délégué)

GAWLIK Jérémy

COULEMELLE (1 délégué)

LAVOINE Nicolas

DOMART-SUR-LA-LUCE (1 délégué)

WALLET Joël

DOMMARTIN (1 délégué)

PERONNET Fabienne

ESCLAINVILLERS (1 délégué)

SURHOMME Alain

FLERS-sur-NOYE (1 délégué)

BEAUMONT Joël

FOLLEVILLE (1 délégué)

LEVASSEUR Roger

FOUENCAMPS (1 délégué)

LECONTE Yves-Robert

FRANSURES (1 délégué)

CARON Hubert

FRESNOY-EN-CHAUSSEE (1 délégué)

TEN Franck

GRIVESNES (1 délégué)

PREVOST Anne-Marie



Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

S²LOW

ID : 080-200070969-20230413-2023_1304_02-DE

GUYENCOURT-sur-NOYE (1 délégué)

BLIN Monique



HAILLES (1 délégué)

VERONT Fabrice



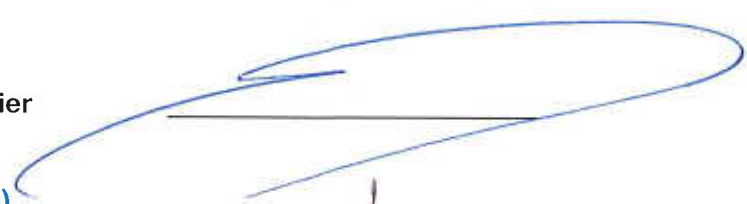
HALLIVILLERS (1 délégué)

DEPRET Patrick



HANGARD (1 délégué)

DUTILLEUX Olivier



HANGEST-EN-SANTERRE (2 délégués)

JUBERT Patrick



BERTOUX Julia

Excusée pourvoir M. Jubert



IGNAUCOURT (1 délégué)

BERTHE Pascal



JUMEL (1 délégué)

HOLLINGUE Rémy



LA FALOISE (1 délégué)

BOQUET Cédric



LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (1 délégué)

DARCIS Philippe



LAWARDE MAUGER L'HORTOY (1 délégué)

TOURNIQUET Gautier



LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (2 délégués)

LESCUREUX André



DAMAY Jean-Michel



LE QUESNEL (2 délégués)

CHANTRELLE Brice

HEYMAN Christophe

LOUVRECHY (1 délégué)

RIHET Anne

MAILLY RAINEVAL (1 délégué)

MOURIER Francis

MEZIERES-EN-SANTERRE (1 délégué)

VIOLLETTE Paul

MOREUIL (11 délégués)

LAMOTTE Dominique

COLOMBEL Aurélie

NOCHEZ Didier

RAMON Marie-Gabrielle

DEMOUY Bertrand

TESTART Laëtitia

PARENTY Vincent

RIQUIER Ludivine

LOGEART Johan

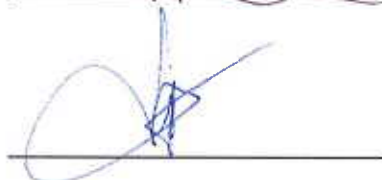
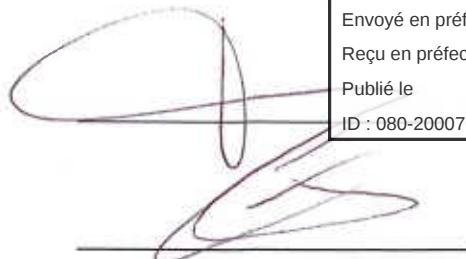
Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

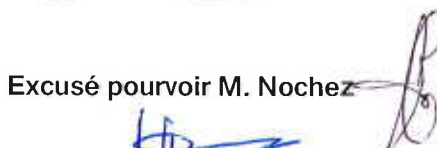
Publié le

ID : 080-200070969-20230413-2023_1304_02-DE

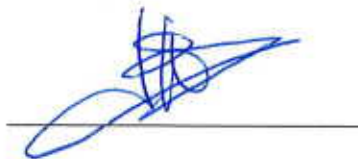
S²LOW



Excusée pourvoir M. meglinsky



Excusé pourvoir M. Nochez



Excusé

MOREUIL (11 délégués) suite

GAUDECHON LAMOUREUX
Mélodie

MEGLINKY Philippe

MORISEL (1 délégué)

VAN DE VELDE Michel

QUIRY-le-SEC (1 délégué)

DEMORSY Roselyne

ROGY (1 délégué)

MIANNE Michel

ROUVREL (1 délégué)

LEROY Jean-Maurice

SAUVILLERS-MONGIVAL (1 délégué)

WABLE Vincent

SOURDON (1 délégué)

SZYROKI Jacky

THENNES (1 délégué)

MAROTTE Philippe

THORY (1 délégué)

CLEMENT Dominique

VILLERS-AUX-ERABLES (1 délégué)

BENONY Miguel

Excusé

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 44
Nombre de suffrages exprimés : 52
VOTES Pour : 51
Contre : 1
Abstentions :

Date de convocation : 06/04/2023

Présenté par M. DOVERGNE Alain ,
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023
M. DOVERGNE Alain ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
M. DOVERGNE Alain s'étant retiré lors du vote.
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 18 / 04 / 2023, et de la publication le 18 / 04 / 2023

A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

M. SURHOMME Alain

CCALN

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 44
Nombre de suffrages exprimés : 52
VOTES Pour : 51
Contre : 1
Abstentions :

Date de convocation : 06/04/2023

Présenté par M. DOVERGNE Alain ,
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023
M. DOVERGNE Alain ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
M. DOVERGNE Alain s'étant retiré lors du vote.
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 18 / 04 / 2023, et de la publication le 18 / 04 / 2023

M. SURHOMME Alain

A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	67
Nombre de membres présents:	44
Nombre de suffrages exprimés :	52
VOTES	
Pour :	50
Contre :	2
Abstentions :	

Date de convocation : 06/04/2023

Présenté par M. DOVERGNE Alain ,
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023
M. DOVERGNE Alain ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
M. DOVERGNE Alain s'étant retiré lors du vote.
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 18/04/2023, et de la publication le 18/04/2023

A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

M. SURHOMME Alain



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	67
Nombre de membres présents:	44
Nombre de suffrages exprimés :	52
VOTES	
Pour :	51
Contre :	1
Abstentions :	

Date de convocation : 06/04/2023

Présenté par M. DOVERGNE Alain ,
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023
M. DOVERGNE Alain ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
M. DOVERGNE Alain s'étant retiré lors du vote.
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 18 / 04 / 2023, et de la publication le 18 / 04 / 2023

M. SURHOMME Alain

A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 67
Nombre de membres présents: 44
Nombre de suffrages exprimés : 52
VOTES - Pour :
Contre : 5
Abstentions :

Date de convocation : 06/04/2023

Présenté par M. DOVERGNE Alain ,
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023
M. DOVERGNE Alain ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
M. DOVERGNE Alain s'étant retiré lors du vote.
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 18/04/2023, et de la publication le 18/04/2023

M. SURHOMME Alain

A Flers Sur Noye, le 13/04/2023



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	67
Nombre de membres présents :	44
Nombre de suffrages exprimés :	52
VOTES	
Pour :	51
Contre :	1
Abstentions :	

Date de convocation : 06/04/2023

Présenté par M. DOVERGNE Alain ,
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023
M. DOVERGNE Alain ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
M. DOVERGNE Alain s'étant retiré lors du vote.
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 18/04/2023, et de la publication le 18/04/2023

A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

M. SURHOMME Alain



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	67
Nombre de membres présents :	44
Nombre de suffrages exprimés :	52
VOTES	
Pour :	50
Contre :	2
Abstentions :	

Date de convocation : 06/04/2023

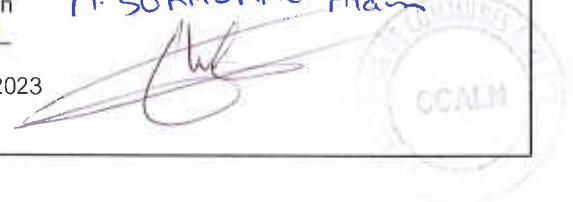
Présenté par M. DOVERGNE Alain ,
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023
M. DOVERGNE Alain ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
M. DOVERGNE Alain s'étant retiré lors du vote.
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 18/04/2023, et de la publication le 18/04/2023

A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

M. SURHOMME Alain



IV - ANNEXES

IV

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice :	67
Nombre de membres présents :	44
Nombre de suffrages exprimés :	52
VOTES	
Pour :	49
Contre :	1
Abstentions :	2

Date de convocation : 06/04/2023

Présenté par M. DOVERGNE Alain ,
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023
M. DOVERGNE Alain ,
Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire
M. DOVERGNE Alain s'étant retiré lors du vote.
A Flers Sur Noye, le ____/____/____

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 18/04/2023, et de la publication le 18/04/2023

A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

M. SURHOMME Alain

Chel



IV - ANNEXES

IV

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice :	67
Nombre de membres présents :	44
Nombre de suffrages exprimés :	52
VOTES	
Pour :	50
Contre :	1
Abstentions :	1

Date de convocation : 06/04/2023

Présenté par M. DOVERGNE Alain ,
A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

M. DOVERGNE Alain ,

Délibéré par le Conseil Communautaire en session Ordinaire

M. DOVERGNE Alain s'étant retiré lors du vote.

A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par M. DOVERGNE Alain, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 18/04/2023, et de la publication le 18/04/2023

A Flers Sur Noye, le 13/04/2023

M. SURHOMME Alain



[illegible]